



Reims, mercredi 1 juin 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02913

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Avarie sur ouvrage (station de pompage de Condé-sur-Marne)**Canal de l'Aisne à la Marne****Limitation de mouillage (tous les usagers - dans les deux sens) (2.1 m)****- à partir du 01/06/2022 à 08:00 au 02/06/2022 à 19:00**

- o Canal de l'Aisne à la Marne (sur le Bief de partage 16-17)
entre les pk 39,542 (écluse n°16 de Wez) et pk 51,445 (écluse n°17 de Vaudemange) - Toute la largeur de la voie

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 01/06/2022 à 08:00 au 02/06/2022 à 19:00

- o Canal de l'Aisne à la Marne (sur le Bief de partage 16-17)
entre les pk 39,542 (écluse n°16 de Wez) et pk 51,445 (écluse n°17 de Vaudemange) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison d'un problème technique sur la station de pompage de Condé-sur-Marne, le bief de partage ne peut plus être alimenté suffisamment. Le mouillage est limité 2,10 m. Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence dans la traversée de ce bief et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

03/06/2022

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET